

#6

Témoignage

Jean Haja, Maire de Rouvroy

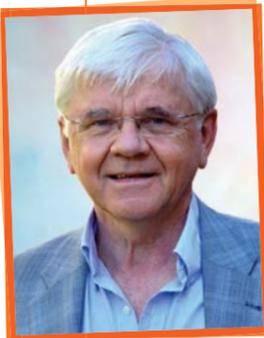
Je l'avoue humblement pour que d'autres élus s'approprient cette confession : j'ai connu trop tardivement les avantages que l'EPF propose aux collectivités territoriales.

Depuis que la municipalité en appelle à ses compétences, nous n'avons que des satisfactions à formuler. Les coopérations qui se sont instaurées ont facilité la mise en œuvre

de deux grands projets de la ville : la déconstruction de bâtiments commerciaux qui ont donné naissance au béguinage de La Brasserie, composé de 12 logements plain-pied et récemment l'EPF a été sollicité pour mettre à nu un terrain qui comprenait le dernier immeuble de la Fosse 2. Ce dernier menaçait de s'effondrer et de plus il se situait sur une zone polluée.

L'EPF intervient dans le cadre des transactions avec les propriétaires, déconstruit, dépollue puis négocie la finalisation avec la municipalité en fonction du projet retenu par le conseil municipal.

Nous continuerons à soumettre des propositions de partenariat à cet établissement public, dans le cadre des avenants votés au conseil communautaire, et ceci dans l'intérêt général des habitants du territoire.



En 2008, le foncier de l'ancienne brasserie à recycler

Contribuer au développement d'une offre résidentielle diversifiée



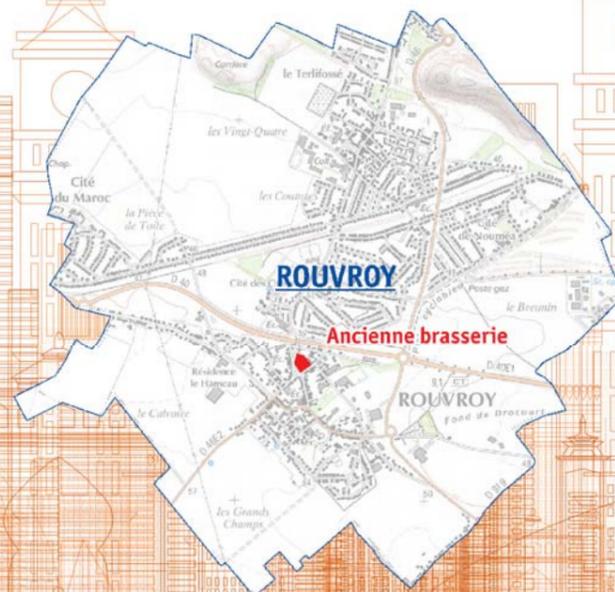
En 2015, les 12 logements loués



594 Avenue Willy Brandt 59777 Lille - 03 28 07 25 00 - 03 28 07 25 01

www.epf-npdc.fr

Ancienne brasserie Rouvroy - Pas-de-Calais



#1

Le contexte de l'opération

Pour répondre à la demande soutenue de petits logements de la part des personnes âgées de la commune, les élus de Rouvroy ont décidé en 2007 de construire un deuxième béguinage dans la partie ancienne de leur commune, dite le « village ».

La disponibilité d'un ancien entrepôt de brasserie d'une superficie de 2 870 m², situé près de la mairie et des commerces a permis d'envisager, après démolition du bâtiment, l'implantation de ce béguinage de 12 logements.

La commune de Rouvroy a donc sollicité l'EPF afin qu'il achète et recycle le foncier du site de cette ancienne brasserie.

#2

La mission de l'EPF

- ♦ **Acheter le site** d'une ancienne brasserie
- ♦ **Gérer et sécuriser** le site
- ♦ **Réaliser les travaux** de démolition et de dépollution du site
- ♦ Céder le foncier recyclé à Pas-de-Calais Habitat pour permettre la construction d'un **béguinage de 12 logements**



#3

Les acteurs du projet

Opérateur foncier :



Collectivité :



Constructeur :



#4

Les financements accordés par l'EPF*

	Coût total de l'opération	Part prise en charge par l'EPF	
Acquisition foncière	112 000€		
Gestion	19 000€		
Travaux	99 000€	79 000€	80%
TOTAL	220 000€	79 000€	36%

* sous réserve du respect des engagements pris par la collectivité

#5

Calendrier de l'opération

